



HAL
open science

Le Conseil des élèves, une démocratie à l'échelle de la classe qui permet de former le citoyen de demain

Marine Azout

► To cite this version:

Marine Azout. Le Conseil des élèves, une démocratie à l'échelle de la classe qui permet de former le citoyen de demain. Education. 2018. dumas-01921844

HAL Id: dumas-01921844

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01921844>

Submitted on 10 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**ÉCOLE SUPÉRIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION
DE L'ACADÉMIE DE PARIS**



Le Conseil des élèves, une démocratie à l'échelle de la classe qui permet de former le citoyen de demain

Marine Azout

MEMOIRE DE MASTER MEEF

Mention Premier degré

Sous la direction de Pierre Couprie

2017-2018

Mots-clés : **Conseil des élèves, démocratie, apprentissages, citoyenneté, communication**

INTRODUCTION

Les nouveaux programmes nous imposent de développer chez les élèves leurs dispositions morales et civiques tant du point de vue de leur individualité qu'au sein de la communauté. Le Conseil des élèves y est évoqué comme une mise en pratique de cet enseignement permettant aux élèves d'éprouver leurs compétences et leurs connaissances. Sur Eduscol, le Conseil des élèves est défini par le Ministère de l'éducation nationale comme « une instance de concertation et de décision qui réunit régulièrement tous les élèves d'une classe et leur enseignant pour traiter démocratiquement des questions et des problèmes rencontrés dans le cadre scolaire, et pour élaborer des projets pédagogiques et éducatifs. »

La démocratie est définie par Abraham Lincoln, comme le « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Le peuple (ici représenté par les élèves) est gouverné sur un territoire (ici la classe). Dans une démocratie, les gouvernés décident des mesures engageant la vie de la société. Ainsi, les gouvernés sont à la fois soumis et détenteurs du pouvoir. Ils agissent dans l'intérêt du peuple. Dans ce contexte, le Conseil des élèves propose un espace démocratique à l'échelle de la classe où l'enseignant et les élèves, qui constituent le peuple gouvernant et gouvernés, se concertent et décident de mesures dans l'intérêt de la classe.

En instaurant un Conseil des élèves dans ma classe de CM 1, ma réflexion interrogeait les apprentissages des élèves. On naît citoyen mais être citoyen s'apprend. Comment organiser ce Conseil des élèves pour permettre aux élèves de manière démocratique et socioconstructiviste d'être et acteur et architecte de leurs apprentissages ? Que doivent-ils apprendre ? Quelles compétences, connaissances sont mises en jeu ? Le Conseil des élèves n'est-il qu'un enseignement d'éducation civique et moral ou sollicite-t-il d'autres disciplines ?

Ma classe de CM 1 est constituée de 23 élèves, 9 filles et 14 garçons. Les milieux sociaux sont très divers et certains extrêmes. Les niveaux sont très hétérogènes mais toute cette diversité coexiste très bien dans une bonne ambiance de classe caractérisée par sa motivation et son sérieux.

Ce mémoire questionne dans un premier temps l'organisation d'un Conseil des élèves dans le souci de permettre aux enfants de défendre leur droit et de construire leur citoyenneté. Cette réflexion s'inspire des pédagogies Freinet et Institutionnelle. Elle présente les valeurs fondamentales et les principes essentiels pour construire un Conseil des élèves efficace. Suite à cette réflexion, j'expose mes choix d'organisation pour mon Conseil des élèves.

Dans un second temps, ce mémoire interroge les compétences et les connaissances civiques et morales sollicitées lors d'un Conseil des élèves. Les notions de vivre-ensemble, de droits et de règles, d'engagement émergent naturellement dans les situations traitées par les élèves dans les Conseils. Ces notions font l'objet de réflexions, de débats et de prises de décisions qui permettent de faire évoluer de manière concrète la vie de la classe.

L'adhérence des élèves au Conseil m'ont conduit à approfondir la réflexion sur les apprentissages au-delà du champ premier de l'enseignement moral et civique. En s'engageant dans le Conseil, ils développent des compétences communicationnelles ou propres à son organisation : gestion du temps, comptabilisation des votes... L'objet de la troisième partie de cette réflexion portera donc sur cet engagement dans les apprentissages au sein du Conseil en interrogeant la nature et les apports de ces apprentissages pour les élèves en difficulté.

TABLE DES MATIERES

1	Qu'est-ce qu'un Conseil des élèves ?.....	5
1.1	Les origines du Conseil des élèves	5
1.1.1	La pédagogie Freinet.....	5
1.1.2	La pédagogie Institutionnelle de Fernand Oury	7
1.2	Les principes et les fondements d'un Conseil des élèves	8
1.2.1	Lutter contre l'école « caserne »	8
1.2.2	Favoriser l'autonomie, la responsabilisation et la coopération des élèves.....	10
1.3	L'organisation d'un Conseil des élèves.....	12
1.3.1	Quand et où organiser un Conseil des élèves ?	12
1.3.2	Qui et comment est géré un Conseil des élèves ?	14
2	Une préparation à la vie du citoyen.....	17
2.1	Etre architecte des droits et des règles de la classe.....	17
2.2	Exprimer ses émotions.....	19
2.3	Coopérer et prendre des décisions	21
3	S'engager dans les apprentissages.....	25
3.1	Développement des compétences communicationnelles.....	25
3.1.1	Une évolution dans la prise de parole	25
3.1.2	Faire avancer le débat.....	27
3.2	Mise en situation des enseignements	29
3.2.1	Les autres compétences exploitées dans le Conseil des élèves	29
3.2.2	Les apports du Conseil aux élèves en difficulté	30

1 Qu'est-ce qu'un Conseil des élèves ?

Indépendamment des préconisations des programmes, l'instauration d'un Conseil des élèves était une volonté personnelle fondée sur une conviction pédagogique inspirée des pédagogies Freinet et Institutionnelle. Cette pédagogie définie comme coopérative permet aux enfants de construire leur citoyenneté et de se rendre ainsi acteurs de la défense des droits et des valeurs du citoyen. Cette pédagogie à l'échelle de la classe est transférable sur le citoyen de demain à l'échelle du monde. Les mouvements éducatifs défendant les Conseils portent l'idée « de changer l'individualisme des sociétés par l'éducation »¹.

1.1 Les origines du Conseil des élèves

De nombreux précurseurs ont inspiré l'instauration de Conseils avec les enfants : Baden Powell avec le scoutisme, Alexander Sutherland Neill dans la Fondation de Summerhill ou Anton Makarenko avec les maisons coopératives ont tous proposés, suivant leurs représentations et motifs propres, des formes de Conseils d'élèves. C'est de ces pratiques que se sont inspirés les pédagogues Célestin Freinet et Fernand Oury avec la pédagogie Institutionnelle. Ce sont des références en matière de Conseil car ils ont théorisé le fonctionnement de cette institution.

1.1.1 La pédagogie Freinet

Célestin Freinet est né le 15 octobre 1896 à Gars dans les Alpes-Maritimes. Il entre à l'école normale supérieure d'instituteurs à Nice en 1912. En 1914, il devient instituteur intérimaire à Saint-Cézaire. Blessé durant la 1^{ère} Guerre Mondiale, il est déclaré comme invalide de guerre à 21 ans. En 1919, il est affecté à Bar-Sur-Loup. Son enfance et son expérience de la guerre vont fortement guider sa pédagogie. Il cherche à rompre le modèle frontal de l'enseignant « ronronnant »² en cherchant à donner du sens aux apprentissages, notamment en se basant sur la vie de ses élèves. Il rejoint le mouvement des éducations nouvelles. Ce mouvement défend la participation active des élèves à la construction de leur apprentissage. Des suites de sa blessure, Freinet témoigne de sa fatigue à rester debout et à parler longtemps.³ Il développe donc de nouvelles techniques de travail basées sur la coopération, la solidarité et l'entraide. Son but

¹ (Laplace, 2008)

² (Conac, 2009)

³ (Conac, 2009)

premier est d'éduquer les enfants afin de changer la société⁴. Voici comment Sylvain Conac définit la pédagogie Freinet dans son ouvrage *Apprendre avec les pédagogies coopératives* :

La pédagogie de Freinet se base sur quatre piliers :

- *l'expression libre,*
- *la coopération,*
- *les techniques éducatives,*
- *le tâtonnement expérimental.*

Ces derniers reposent sur trois principes pédagogiques :

- *la considération des représentations des enfants,*
- *l'engagement des apprenants dans des activités vraies et vivantes,*
- *la répétition.*

Deux raisons guident les processus d'apprentissage :

- *la sensibilité,*
- *la perméabilité de l'expérience.*⁵

Freinet est persuadé que la coopération est le cœur des apprentissages. La coopération se définit comme « les situations d'échange où les individus ont la possibilité de s'entraider par et dans la rencontre éducative ».⁶ Ce dispositif génère des situations d'entraide et de tutorat qui sont des lieux d'échanges où les élèves transmettent leur savoir, le réinvestissent et se l'approprient. bercé par des aspirations socialistes, Freinet est convaincu de la nécessité d'intégrer les enfants à la société même politique. C'est dans ce cadre que s'insère le Conseil des élèves, ou plus précisément le Conseil de coopération. Un Conseil de coopération dans la pédagogie Freinet est une réunion démocratique visant à organiser la vie du groupe. Il traite des projets de classe, des problèmes, des félicitations. Il laisse également la liberté aux enfants de s'exprimer sur

⁴ (Conac, 2009)

⁵ (Conac, 2009)

⁶ (Conac, 2009)

l'organisation même des apprentissages et de la classe : les responsabilités, les enseignements, les ceintures de comportement, les permis⁷ ... En 1928, muté à Saint-Paul-De-Vence, il crée la Coopérative de l'Enseignement Laïc (C.E.L.) qui devient le mouvement des écoles modernes en 1947. Elle réunit l'ensemble des enseignants qui soutiennent et suivent le mouvement Freinet. Interné pendant la seconde guerre mondiale pour des raisons politiques, il est libéré en 1941. Après la guerre, soutenu par les résistants Lucie et Raymond Aubrac, il crée des centres scolaires pour les orphelins de guerre, les enfants victimes de la guerre et les Juifs. Mais le pédagogue doit désormais faire face à ses détracteurs. Au sein de ses soutiens, des revendications émergent. Le Parti Communiste et les responsables du groupe parisien, représenté par Raymond Fonvieille, Fernand Oury et Marie-Josèphe Denis remettent en question sa qualité directionnelle à la tête du C.E.L. Cette rupture motivera chez Raymond Fonvieille et Fernand Oury la création de la pédagogie Institutionnelle. Néanmoins, l'Education Nationale reconnaît les écoles Freinet. Célestin Freinet décède le 8 octobre 1966 à Vence dans les Alpes-Maritimes.

1.1.2 La pédagogie Institutionnelle de Fernand Oury

Fernand Oury est né le 18 janvier 1920 à La Garenne-Colombes en Ile-de-France. Instituteur précoce, ses réflexes « d'école caserne » se voient bousculés quand il se retrouve en 1939 dans une classe de 45 élèves. Dans les années 50, il fait le constat de l'impossibilité de transférer la pédagogie Freinet en tant que telle dans les écoles urbaines. Face à ces problématiques, il crée la pédagogie Institutionnelle. Elle se construit autour de trois axes :

- la dynamique de groupe,
- la psychosociologie,
- la démocratie directe.⁸

Elle défend le concept du 4L : Des Lieux, des Lois, la possibilité du Langage et de L'éducation. Cette institution se veut être une « médiation qui libère la parole, favorise les initiatives et les échanges ».⁹ Ces valeurs servent la libération de la parole et la communication. Elles incitent le développement de lieux de parole. Un de ces lieux de parole est le Conseil de classe coopératif.

⁷ (Conac, 2009)

⁸ (Conac, 2009)

⁹ (Conac, 2009)

Dans ce Conseil, à l'instar du Conseil de coopération de Freinet, les élèves discutent de la vie de la classe. Chaque semaine, les élèves traitent des conflits, des progrès et des décisions à prendre concernant le groupe classe. Ensemble ils discutent et construisent la loi pour mieux l'accepter. Dans la pédagogie Institutionnelle, psychologie et sociologie discutent de concert afin d'améliorer la pédagogie. Inspiré par son frère Jean Oury, psychothérapeute, Fernand Oury apporte à la pédagogie Institutionnelle un aspect thérapeutique inspiré par son public spécialisé. En parallèle, Raymond Fonvieille, inspiré par ses amis sociologues comme Georges Lapassade, aspire avec la pédagogie Institutionnelle à guider ses élèves, majoritairement issus de populations défavorisées, vers une organisation autogérée.

1.2 Les principes et les fondements d'un Conseil des élèves

Les valeurs générales et institutionnalisées défendues par les pédagogues des Conseils des élèves combattent l'école dite caserne. L'« école caserne » est une école hiérarchisée où la relation maître-élève est dominée par le dogmatisme et la morale formelle.¹⁰ En opposition, les pédagogues favorisent des techniques développant la coopération, l'autonomie et la responsabilisation des élèves. La parole et la participation des enfants sont libérées. L'objectif des Conseils est défini comme un lieu de discussion, d'analyse et de décisions.¹¹

1.2.1 Lutter contre l'école « caserne »

Pédagogie Freinet et Pédagogie Institutionnelle, si elles ont eu des différends, s'allient contre l'école dite « caserne ». Cette école caserne est dénoncée comme étant « maltraitante envers les élèves » notamment dans l'ouvrage de Fernand Oury et de Jacques Pain *Chroniques de l'école caserne*. Cet ouvrage critique les conditions de vie scolaire en rendant compte de ce qui se fait et ce qui se dit dans les écoles. Découpé en thème, il se présente sous forme de journal où sont répertoriées différentes réflexions émanant de membres du cadre scolaire : spécialistes, instituteurs, élèves, parents... Les auteurs affirment dans cet ouvrage que « Notre école n'est pas encore à la hauteur humaine de ses prétentions, par ailleurs légitimes. »

La première critique porte sur la liberté de parole des enfants. Dans l'ouvrage, on peut lire plusieurs citations à ce sujet :

¹⁰ (Laplace, 2008)

¹¹ (Laplace, 2008)

- « La première chose, mademoiselle, quand vous prenez les enfants du cours préparatoire, c'est la discipline : il faut les faire taire... » Un directeur d'école.
« Pourquoi faut-il se mettre en rangs par deux et toujours se taire ? » Enfants de 4 à 11 ans.¹²

En interprétant cette citation, on constate une violence de la part du directeur d'école. Il a un rôle central dans l'ambiance de l'établissement. Il pose le cadre des relations humaines au sein de l'école et se place comme médiateur entre tous les acteurs. Lorsque la personne responsable de la gestion des contacts au sein de l'école revendique la nécessité de faire taire les élèves, elle crée une violence symbolique et renvoie le message que ces derniers ne sont pas les bienvenus. Ces derniers en sont conscients et s'interrogent à ce sujet. Pourquoi se taire ? Cette question peut être incomprise dans une école où la parole est brimée et où toute remise en cause de l'enseignement est sanctionnée.

Ce que proposent les pédagogues, c'est le dialogue avec les élèves, le respect de la parole et l'inclusion des élèves. Les pédagogues revendiquent le droit des enfants qu'ils présentent comme des êtres pensants, doués d'intelligence à qui l'on doit donner la parole et qui méritent d'être écoutés. Le Conseil des élèves est une institution où cette parole juvénile peut être libérée.

La deuxième critique porte sur l'éthique.

- « Dans ma classe il y a un " méchant ". Il est toujours puni.
« Je lui parlerais bien, mais la maîtresse ne veut pas qu'on lui cause.
« De toute façon, comme il est fou et bête, il ira dans la classe de perfectionnement. »
Alain, 6 ans.¹³

On peut percevoir une forme de ségrégation dans ce témoignage. L'enseignant sépare volontairement un élève des autres. Cette exclusion se base uniquement sur un jugement moral, où l'enseignant associe le fait d'être puni au fait d'être méchant. On risque de penser qu'un élève méchant est fondamentalement bête et qu'il a un chemin scolaire tout tracé : l'échec. Cette maltraitance scolaire renie toute pédagogie, excluant un élève, le stigmatisant, le désocialisant et l'empêchant d'apprendre.

¹² (Pain, 1972)

¹³ (Pain, 1972)

Les pédagogues luttent pour préserver l'éthique. Grâce aux Conseils des élèves, ils renient le fatalisme et face à des élèves qui chahutent ou se rebellent, ils cherchent des solutions et engagent le dialogue. Les sanctions sont discutées en collectivité et le maître-mot est de ne jamais attacher de jugement moral. La communication étant la base des Conseils des élèves, les pédagogues favorisent le dialogue entre tous les élèves et d'autant plus avec ceux en marge du groupe ou du système. Cette socialisation et cette inclusion permet d'éviter la perte d'identité des élèves en difficulté qu'on mettrait dans des cases sans s'intéresser à leur personnalité ou à leur volonté. Fernand Oury dit lui-même « Garder, faire aligner, faire taire : c'était contraire à mon éthique personnelle. »

La dernière critique porte sur la pédagogie.

- « Monsieur, je viens vous dire qu'il faut arrêter la rééducation de mon fils; il parle trop maintenant, il pose des questions gênantes, il s'intéresse à trop de choses. Cela suffit, on verra plus tard. » Un père, à propos de son fils de 5 ans.¹⁴

Les propos de ce père véhiculent l'image de l'école caserne. Dans une école dite caserne, on demande aux élèves d'être intéressés, motivés par les apprentissages que l'enseignant estime bons, et qu'il décide. Il n'y a pas de place pour les questions que l'élève se pose. On ne lui demande pas de trouver du sens, de proposer des choses.

L'intérêt premier des pédagogues du Conseil est que les élèves soient source de propositions. Ils ont pour objectif d'en faire des êtres curieux, autonomes et responsables.

Il faut relativiser le bilan : l'ouvrage date des années 70. Les pratiques, les pédagogies et les populations ont évolué depuis. Néanmoins, certaines chroniques peuvent encore faire échos, et après lecture il est plus aisé de comprendre la position des pédagogues comme Freinet et Oury et les valeurs défendues dans les Conseils.

1.2.2 Favoriser l'autonomie, la responsabilisation et la coopération des élèves

La transformation de la société actuelle dans ses relations a conduit à un changement des modèles sociaux et humains au sein même de l'école. L'image sociale de l'enfant a évolué, notamment avec l'affirmation des droits de l'enfant. Ces transformations ont favorisé

¹⁴ (Pain, 1972)

l'introduction des Conseils dans le domaine scolaire. Les élèves ne sont plus crédules. Ils cherchent du sens, discutent les règles, expriment leur avis... Le Conseil des élèves leur offre un espace où il ne s'agit plus « de savoir ce qui est vrai, mais de pouvoir et de vouloir ce qui est juste. »¹⁵ Les objectifs d'un Conseil des élèves sont de favoriser l'autonomie, la responsabilisation des élèves et la coopération. Il s'agit de voir l'éducation non plus comme de la discipline mais comme une libération.

Le Conseil des élèves leur permet de se responsabiliser. Ils deviennent acteurs des situations en prenant des décisions. Ils affirment leur personnalité en partageant leurs désirs ou leur point de vue sur un sujet. Ils prennent du recul et contrôlent leurs interventions en analysant les situations. Chacun s'exprime à titre individuel, vote selon sa propre pensée tout en participant à la vie du groupe et en tentant d'aider à son évolution. Cette coopération parmi les pairs est le fondement du Conseil.

Le Conseil est présenté par Fernand Oury comme une personnification du groupe :

- L'œil du groupe : le Conseil permet de voir. Dans un Conseil on voit les comportements de chacun des élèves. Les comportements dans la classe et dans le Conseil. On en discute et chacun prend la responsabilité de se mettre à nu.
- Le cerveau du groupe : Les discussions demandent aux élèves d'analyser les situations, de prendre des décisions, de résoudre des problèmes, de trouver des solutions. Toutes ces réflexions collectives s'apparentent au rôle du cerveau qui régule tous les organes du corps pour qu'ils fonctionnent ensemble.
- Le rein du groupe : C'est le lieu où l'on évacue tout ce qui est toxique. On parle de ses problèmes au sein du groupe, de ses questions, on partage ses expériences pour pallier à d'éventuels conflits.
- Le cœur du groupe : Le Conseil des élèves donne vie à la classe et au groupe. Il est lieu de création de projets, de propositions. Il donne une dynamique au groupe qui le rend vivant.

Chacun de ces organes donne vie au Conseil. Ses membres apprennent à s'y faire une place, ils gagnent ainsi en autonomie. Ils apprennent à y grandir et à se remettre en question. Ils apprennent à aider leurs camarades et à faire évoluer la vie de la classe en coopérant.

¹⁵ (Janner-Raimondi, 2010)

1.3 L'organisation d'un Conseil des élèves

Le Conseil des élèves renvoie à des pratiques variées et propres à l'enseignant et à la classe. Néanmoins, des caractéristiques communes persistent. Dans tous les cas, il s'agit de proposer un problème, un projet, une félicitation, et d'en discuter pour établir les avantages ou les inconvénients. On décide ensuite par vote ou consensus des propositions à la suite de ces discussions et on les applique dans la classe. Cet espace démocratique doit être un lieu de construction pour la vie de la classe.

J'avais la conviction que cette institution était utile à tout âge et pour tout type de public. « L'éducation à la citoyenneté est l'une des missions affirmées de l'école. »¹⁶ Tous les élèves quels qu'ils soient sont des citoyens de demain et peuvent se former à cette citoyenneté. Si j'étais convaincu de sa nécessité, il fallait encore décider de son organisation. Un Conseil des élèves ne s'improvise pas. Il y a des formes de rituels au sein même du Conseil, mais aussi dans la classe, dans l'organisation spatiale et temporelle. Il faut introduire le Conseil « de manière que ses membres puissent dans un premier temps se savoir dans des conditions favorables de confiance et de sécurité pour agir »¹⁷.

1.3.1 Quand et où organiser un Conseil des élèves ?

Pour être efficace, le Conseil des élèves doit être régulier. Cette régularité est pour les élèves un repère qui officialise le Conseil. A l'image de réunion ou d'institutions officielles comme un Conseil de ministres ou un Conseil des maîtres, le Conseil des élèves est un rendez-vous attendu, qui se prépare. La date du Conseil est fixée à l'avance, et on dispose d'une visibilité pour le préparer en amont. « On est jeudi, c'est jour du Conseil », « Maîtresse, on n'a pas encore fait le Conseil, pourtant on est jeudi ». Les élèves s'inquiètent s'ils ont le sentiment que le Conseil ne va pas se faire. Il est instauré dans l'emploi du temps ce qui le rend obligatoire. Cette démarche appuie le fait que les décisions qu'on prend lors de cette assemblée sont importantes. L'attachement des enfants à ce « moment » témoigne du respect de l'institution. Ce respect et cette importance accordée à ces rendez-vous démocratiques est primordiale dans la formation

¹⁶ (Tiberi, 2005)

¹⁷ (Conac, 2009)

d'un citoyen impliqué dans sa société. Si les élèves apprennent à donner de l'importance à ces rendez-vous, alors il sera naturel pour eux qu'on ne prenne pas de décisions à leur place.

J'ai choisi de faire mon Conseil des élèves tous les jeudis pour permettre à la classe de le préparer les trois jours précédents. Ce temps est important pour qu'ils puissent se concerter, faire des propositions collectives, laisser évoluer les situations en amont du Conseil. Par exemple, une élève critiquant le fait qu'un camarade bavarde beaucoup a remplacé son papier par une félicitation des efforts de ce dernier depuis qu'il a été changé de place.

J'ai choisi de ne pas faire le Conseil le vendredi car il est important de prévoir un retour à la vie collective après ces réunions démocratiques. Réintégrer le groupe immédiatement après le Conseil permet d'évacuer tout sentiment négatif perçu pendant l'assemblée et évite de le conserver pendant le week-end. Par exemple, lors d'un Conseil, une élève critique le fait qu'une de ses camarades se lève lorsqu'elle lève le doigt afin d'être interrogée. Tous les élèves de la classe acquiescent et votent pour qu'elle arrête de se lever. L'élève s'est sentie exclue par la classe et a décidé de rester seule pendant la récréation. En observant cette réaction, des élèves de la classe sont allés la chercher. Ils lui ont expliqué qu'ils l'appréciaient malgré la critique de son attitude pendant le Conseil.

Le Conseil a lieu toutes les semaines pour éviter de laisser des sujets se perdre dans le temps. Un Conseil des élèves dure environ trente minutes. Ce temps est un arbitre objectif dans le débat, il n'est pas contestable. Le temps est matérialisé par un sablier. Donner un temps égal et équilibré permet d'accorder la même importance à tous les sujets sans préférence. En dehors du Conseil, la préparation nécessite elle aussi une organisation temporelle. Un temps est défini et accordé chaque jour où les élèves peuvent déposer un papier pour le Conseil. Il s'agit de proposer un rendez-vous en amont du Conseil où les élèves peuvent prendre le temps de réfléchir aux sujets qu'ils aimeraient aborder.

Le Conseil des élèves a lieu dans une salle différente de la salle de classe. Cela permet de manière littérale et métaphorique de prendre du recul sur la vie de la classe et de séparer l'affect. Si une décision est mal vécue par un élève lors d'un Conseil, changer de salle permet de détacher ce sentiment du lieu où il se trouve et de ne pas le ramener dans la classe. Le lieu n'est pas fixe. Jusqu'au mois de mai, il s'effectuait dans la salle de réunion de l'école. Cette salle est utilisée pour les Conseils de maîtres et pour les réunions avec les parents. J'avais choisi ce lieu pour son empreinte symbolique. Entrer dans cette salle avait quelque chose de sacré pour les élèves. C'est un endroit sérieux, un endroit où l'on prend des décisions.

Nous avons discuté en classe des lieux où ils souhaitaient faire le Conseil :

- Dehors : L'extérieur était un point défendu pour son côté agréable et original. « être dehors ça change des cours en classe », « ça évite d'être enfermé », « oui mais il ne faut pas qu'il pleuve », « mais on va rien entendre ». Après avoir discuté des avantages et des inconvénients, il a été décidé de faire le Conseil des élèves dans la cour de récréation si la météo le permettait et s'il n'y avait personne dans la cour. Pour ma part, il me semblait que les faire réfléchir et discuter dans un espace où ils ont l'habitude de libérer leur parole pouvait être bénéfique au Conseil. Nous en avons depuis fait un dans la cour qui s'est très bien déroulé. Les élèves ont respecté la forme du Conseil : une disposition où tout le monde doit pouvoir se voir et s'entendre. Aucun n'a été tenté de confondre les fonctions de l'espace en allant jouer plutôt qu'en se réunissant. Cette réussite m'a encouragé à renouveler l'expérience.
- Dans le préau : Le préau était une alternative proposée si la cour n'était pas disponible. Les élèves ont cette fois défendu le fait que dans une salle de réunion ou de classe, ils étaient assis sur des tables ou des chaises et que cela faisait du bruit. Dans le préau, ils seraient tous assis par terre, en rond pour tous se voir. Une fois de plus la symbolique du préau était pour moi intéressante. Lieux de rencontre, de transition entre l'extérieur et l'école, il sert également pour les cours d'E.P.S. Mélanger les valeurs de respect dans le sport et dans le débat me paraissait tout à fait intéressant. Cette proposition fut également validée à condition que celui-ci ne soit pas utilisé.

Le Conseil a également un espace dans la classe. L'espace Conseil des élèves est visible et matérialisé. (Cf. Annexe 12) Sur la table repose tous les outils du Conseil : Le bâton de parole le cahier du Conseil des élèves, le cahier de compte, le sablier, les boîtes et le cahier de règles. Sur les murs sont affichés la liste des conseillers et les règles pour écrire les papiers.

1.3.2 Qui et comment est géré un Conseil des élèves ?

Chaque outil du Conseil des élèves a un rôle propre et est rattaché à un conseiller.

- Le bâton de parole (Cf. Annexe 1) est géré par le maître de la parole. Il a été fabriqué par les élèves. Il symbolise le droit de parole : on ne peut parler que si on le possède.

- Le cahier du Conseil des élèves (Cf. Annexe 4) est géré par le secrétaire : il regroupe les papiers traités et les décisions prises pendant le Conseil. Il est consultable à tout moment par les élèves.
- Le cahier de compte (Cf. Annexe 3) est sous la responsabilité du compteur. Il recense les votes, le nombre de présents, la majorité et les avertissements et exclusions de chaque Conseil. Il est également accessible aux élèves.
- Les boîtes (Cf. Annexe 2) sont accessibles à tous les élèves. Nommées « Je propose », « Je critique » et « Je félicite », elles permettent aux élèves de trier leur papiers en fonction de leurs objectifs. Elles sont sous la responsabilité du lecteur.
- Le cahier de règles (Cf. Annexe 5) permet aux élèves de se référer au code du Conseil défini et construit par eux.

Les conseillers endossent le rôle de régulateurs du Conseil. Ils ont des responsabilités supplémentaires par rapport aux membres. Ils n'ont pas plus de voix que les autres membres mais leur rôle leur autorise certains comportements (Cf. Annexe 8 - 9) :

- Le président : il est élu par l'enseignant. C'est un élève jugé capable de réguler le groupe, de suivre et comprendre un débat, de rester concentré, investi et concerné par ce qui se déroule sans interruption. Le président ouvre et ferme le Conseil des élèves. Il annonce les conseillers, il est assis au milieu d'eux. Il peut intervenir n'importe quand.
- Le secrétaire : il est élu par la classe. Il écrit les papiers traités dans le cahier du Conseil (Cf. Annexe 11), s'ils sont abordés par le Conseil ou annulés, les décisions relatives auxdits papiers, les votes s'il y en a.
- Le compteur : il est élu par la classe. Il gère le temps avec le sablier. Il annonce lorsque le temps est écoulé. Il donne également les avertissements et peut exclure un élève du Conseil pendant cinq minutes si celui-ci a plus de deux avertissements. Un avertissement est donné lorsque les élèves parlent sans le bâton de parole. Il énonce les votes, comptabilise les voix. En début de Conseil, il compte le nombre de présents et annonce la majorité dans le cahier de compte (Cf. Annexe 10).
- Le maître de la parole : Il détient le bâton de parole. Il doit veiller à distribuer la parole de manière juste et équitable.

- Le lecteur : il est élu par la classe. Il est le maître des boîtes. Il lit les papiers et annule ceux qui sont non conformes aux règles. Chaque boîte possède un but différent :
 - Je félicite : le lecteur lit le papier et donne la parole à la personne qui a écrit le papier. Si la félicitation est adressée à une personne, la parole lui est donnée. Les élèves peuvent s'exprimer sur cette félicitation. Le but est de tirer avantage de ces félicitations pour les reproduire. Le secrétaire colle le papier et résume les comportements à reproduire.
 - Je propose : le lecteur lit la proposition, le président donne la parole à l'élève l'ayant rédigée. Ce dernier la développe et explicite l'intérêt pour la classe. La parole est alors donnée aux autres élèves qui peuvent en discuter la pertinence, et poser des questions. Enfin, le compteur énonce un vote : « Qui est pour faire cette sortie ... » Il compte les votes « 15 pour, adopté ». Le secrétaire colle le papier et écrit les résultats du vote.
 - Je critique : Le président donne la parole à l'auteur du papier. Les élèves s'expriment sur le sujet puis le président demande de trouver une solution pour régler les problèmes et éviter que la situation ne se reproduise. Le secrétaire prend note des décisions.

Voici le déroulement de mon Conseil des élèves :

Le Conseil des élèves est ouvert par le président : « Je déclare ouvert le Xème Conseil des élèves ». Il annonce les conseillers : « élève 1 secrétaire, élève 2 compteur, etc ». Le compteur rappelle alors le temps imparti pour chaque papier et chaque boîte : « Trois minutes par papier, dix minutes par boîte ». Il annonce le nombre de présents au Conseil et la majorité : « nous sommes 22 donc la majorité est 12. » Puis le président désigne la première boîte à ouvrir. Le lecteur annonce : « J'ouvre la boîte je propose ». Le lecteur prend le premier papier. Il vérifie qu'il soit conforme, si ou il le lit. » Puis, le président demande au secrétaire de relire les décisions du jour. Enfin, il ferme le Conseil.

2 Une préparation à la vie du citoyen

Le Conseil des élèves leur permet de s'essayer à la vie démocratique et ainsi se former à devenir citoyen. Il permet de travailler les compétences sociales et civiques proposées dans les programmes. Dans la fiche Eduscol sur le Conseil des élèves, le ministère de l'Education Nationale le définit comme « un moyen privilégié d'explorer conjointement les quatre dimensions de l'enseignement moral et civique :

« La sensibilité : soi et les autres, le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres, le jugement : penser par soi-même et avec les autres, l'engagement : agir individuellement et collectivement. »

2.1 Etre architecte des droits et des règles de la classe

Il s'agit d'offrir un espace où la parole serait libérée. Les élèves prendraient conscience que pour que les situations soient justes et que chacun puisse être libre, il y a des lois à respecter. Ces lois représentent les limites qui permettent la liberté de chacun. Cette loi, construite par les élèves et reconnue par eux est respectée. Si l'un des piliers est brisé, la liberté s'arrête. Les élèves, au fait des conséquences de leurs actions, gagnent en autonomie dans leur rapport face à la loi. Ils n'ont plus besoin qu'on leur rappelle les risques de leurs actes car ils savent que s'ils ne la respectent pas, ils s'excluent du groupe. La loi est simple, elle se résume à respecter l'autre et sa parole. Chaque acteur connaît sa place dans le Conseil et doit respecter les décisions prises par le groupe.

Les objectifs de formation défendus par le programme dans le thème « Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres » sont :

- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.
- Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.

Au fur et à mesure des Conseils, les élèves rencontrent des situations où la règle n'est pas établie. Ils la construisent afin de définir une réponse adéquate à la situation en question. Cette réponse est discutée par le groupe : elle doit être applicable, claire, juste, égale. Décidée en collectivité, elle est donc connue de tous et acceptée.

Un cahier de règles permet de recenser toutes les règles relatives au Conseil des élèves définies par la classe. Elles résultent soit de proposition des élèves pour améliorer le Conseil des élèves, soit de réflexions autour d'une situation vécue en Conseil des élèves. Le cahier de règles est signé par tous les élèves qui s'engagent ainsi à les respecter et les défendre.

Analysons certaines règles établies par les élèves de cette classe de CM 1 :

- Règle N°1 : Ne pas parler sans le bâton de parole.

Cette règle élémentaire prend tout son sens dans un Conseil des élèves. Comme le dit le proverbe, « La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres ». Ils comprennent parfaitement que s'ils ont le droit de parole, leurs camarades l'ont également. Il faut donc établir une règle qui permettrait de respecter ce droit pour chacun. Le bâton de parole est un médiateur qui donne le droit à la parole si on le possède, oblige à l'écoute si un autre le possède.

- Règle N°17 : Le compteur doit expliquer pourquoi il met un avertissement.

Selon les fondements de la loi et de la déclaration des droits de l'Homme, nul ne doit ignorer la loi et chacun a le droit de connaître ses droits. Pour que les élèves acceptent et appliquent la loi, il faut que celle-ci soit comprise. L'une des responsabilités du compteur est d'adresser des avertissements aux élèves ne respectant pas les règles. Les élèves, suite à des avertissements donnés sans motifs ont alors suggéré d'énoncer à chaque nouvel avertissement la raison de la sanction. Cela a permis aux élèves sanctionnés de comprendre la règle qu'ils ont transgressée et de pouvoir réagir si la décision est abusive.

- Règle N°19 : Le maître de la parole doit veiller à ne pas toujours donner la parole aux mêmes élèves.

Chacun est égal face à la loi. Dans une démocratie, les citoyens doivent être les premiers défenseurs des valeurs de la république à savoir l'égalité et la fraternité. Ainsi, le responsable de la parole doit veiller à respecter cette égalité et fraternité. Des contestations ont émergé en se rendant compte qu'un maître de la parole donnait davantage le bâton de parole à ses amis. Le sujet a été débattu en classe. Il est ressorti qu'outre le fait de nier la liberté de parole et le droit à l'expression de chacun, cela risquait d'orienter les décisions et de ne pas être représentatif du groupe. Cette règle a donc été établie pour pallier d'éventuelles dérives.

Le Conseil des élèves permet de comprendre les notions de devoirs et de droits au point de les créer et les défendre. Il est l'occasion pour eux de s'essayer aux jeux des institutions de la

République, au jeu de la démocratie et d'en saisir les fondements. Ces règles sont discutées soit pendant le Conseil, soit pendant des séances d'E.M.C. décrochées. (Cf. Annexe 7)

2.2 Exprimer ses émotions

Le Conseil des élèves permet aux enfants d'exprimer leur désirs, leurs opinions, leurs sentiments. Cette démarche suppose pour chacun de se dépasser, de proposer son point de vue, d'affirmer sa personnalité face au groupe. Cet aspect engage un des thèmes du programme d'enseignement civique et moral : « La sensibilité : soi et les autres ». Les objectifs de ce thème sont :

- De permettre aux élèves d'identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.
- S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.
- Se sentir membre d'une collectivité.

En intervenant dans le Conseil, les élèves partagent leur sentiment sur le sujet abordé. Cette démarche nécessite un investissement et un travail personnel sérieux. Il s'agit tout d'abord d'identifier sa position par rapport au sujet traité et de l'exprimer aux autres, ce qui peut être éprouvant émotionnellement. Les élèves réagissent aux événements et doivent être capables de gérer leurs émotions.

Dire « moi je pense que ... » révèle aux autres élèves un point de vue qui n'est pas forcément partagé. Il faut donc accepter que l'autre ne soit pas d'accord. L'une des règles majeure pour protéger les élèves est donc le respect d'autrui. On respecte l'autre dans sa parole, dans sa pensée, dans ses différences.

Par exemple, les premiers Conseils étaient souvent houleux lors de la lecture de la boîte « Je critique ». La formulation de certains papiers heurtait la sensibilité des élèves :

- « Je critique untel car il crie. »

Ces papiers adressés à une seule personne identifiée dans la classe créaient des situations de règlement de compte. L'aspect trop personnel des sujets n'encourageait le dialogue qu'entre l'auteur du papier et la personne ciblée. Certains élèves s'essayaient à défendre ou trouver des solutions mais souvent le Conseil se transformait en tribunal et « l'accusé » s'excluait du Conseil. Cette formulation avait une certaine forme de brutalité à tel point que les élèves ont décidé d'une nouvelle règle :

- Règle N°3 : Ne pas dire je critique ou je félicite mais je critique le fait que ou je félicite le fait que. (Cf. Annexe 6)

Cette formule plus générale permet de traiter une action, de discuter d'un fait plutôt que d'une personne. Ainsi, chacun peut s'identifier et se sentir concerné par la situation. Ce sentiment d'appartenance est primordial dans le Conseil des élèves. Pour faciliter cette implication, les élèves ont proposé une nouvelle règle :

- Règle N°2 : Les papiers doivent être utiles à toute la classe.

Les élèves doivent être capables de faire la différence entre une situation personnelle qui doit être réglée avec un adulte et une situation qui implique la classe.

Considérons deux exemples. Le premier propose une situation où le papier ne suscitait pas l'intérêt du groupe :

Elève 1 : Je critique le fait que « Elève 3 » me gêne.

Elève 2 : « Elève 3 » n'arrête pas de discuter avec « Elève 4 ».

Elève 3 : Ça c'était avant et toi aussi tu discutais.

Elève 4 : Ça ne te regarde pas et puis toi aussi tu le fais et je n'ai rien à faire dans l'histoire.

Elève 2 : Bah si parce que tu parlais avec « Elève 4 ».

Elève 5 : Je n'ai pas compris l'histoire.

Elève 1 : « Elève 2 » critique « Elève 3 » car il le gêne.

Enseignante : Quelles solutions pourrait-on trouver pour éviter que ce genre de situation ne se reproduise ?

Elève 1 : Ils arrêtent.

Elève 6 : Ça sert à rien parce qu'ils ne sont plus à côté.

Dans cette situation, on constate que ce sont les trois élèves concernés qui discutent entre eux, ils règlent leurs histoires. Elles n'intéressent pas vraiment le reste du groupe qui, lorsqu'il est sollicité, répond de manière désinvolte sans vraiment s'appliquer à chercher une solution.

Voici un autre exemple où la critique portait cette fois-ci sur la vie de la classe et où l'on remarque que l'implication des élèves est plus importante :

Elève 1 : Je critique le fait que « Elève 3 » distribue d'abord les feuilles à ses copains.

Elève 2 : Eh bien quand « Elève 3 » a les feuilles, il va d'abord donner les feuilles à ses copains et après il nous les donne à nous et nous on doit attendre.

Elève 3 : Bah ce n'est pas grave si au final tout le monde a la feuille.

Elève 4 : Le problème c'est que des fois, tu sais plus à qui tu les as données et tu oublies d'en donner à certains.

Elève 5 : Aussi ça fait perdre du temps parce que des fois tu le donnes à tes copains mais pas à son voisin du coup il faut refaire le tour de la classe après.

Elève 6 : Moi je dis que ce n'est pas grave parce que comme il y a deux distributeurs, l'autre il a qu'à donner à ceux qui n'en ont pas.

Elève 7 : Sinon la solution ça serait que le premier distributeur il donne à la moitié de la classe et l'autre à l'autre moitié.

Elève 8 : Ou alors on dit qu'on distribue dans l'ordre d'abord les élèves devant, puis jusqu'au fond.

Elève 9 : Qui vote pour qu'on distribue moitié moitié ? 7 sur 24. Qui vote pour qu'on distribue dans l'ordre ? 20 sur 24. Validé.

Dans cet extrait, on remarque des interventions plus nombreuses et diversifiées où différents élèves prennent la parole. Des avis différents s'opposent ce qui crée la discussion.

Le Conseil des élèves est donc l'occasion d'affirmer sa personnalité et d'exprimer ses émotions. Il peut être une épreuve mais également un plaisir collectif si le groupe s'investit, s'écoute et fait preuve d'empathie.

2.3 Coopérer et prendre des décisions

En prenant part aux discussions et en partageant leur point de vue, les élèves coopèrent pour prendre des décisions à l'échelle de la classe. La coopération et la prise de décision renvoient aux thèmes de l'engagement et du jugement dans les programmes. Les objectifs sont :

- Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.

- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.
- S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.
- Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.

On aborde ici les aspects du Conseil des élèves qui favorisent les initiatives et les échanges.¹⁸

Traisons tout d'abord l'objectif développement des aptitudes à la réflexion critique. On entend par là que les élèves sont capables de prendre part à une discussion en prenant en compte ce qui a déjà été dit et en analysant la situation. Dans la plupart des interventions des élèves, on constate la formule « Je suis d'accord avec / je ne suis pas d'accord avec ... parce que ... ». Cette formulation témoigne de la prise en compte de ce qui a déjà été dit, de l'énonciation de sa position par rapport à la discussion et de la justification de cette position.

Dans l'extrait suivant, un élève propose une nouvelle responsabilité à la classe. Les élèves discutent de l'utilité de cette responsabilité et de son organisation. Ils ne se répètent pas et le débat avance, jusqu'à ce que la responsabilité soit votée à l'unanimité et instaurée dans la classe.

Elève 1 : Je propose une nouvelle responsabilité, celle du facteur.

Elève 2 : En fait c'est un messenger qui aide la maîtresse quand elle a besoin d'envoyer quelque chose ou d'aller chercher quelque chose.

Elève 3 : Mais une fois elle a dit la maîtresse si on se blesse dans les escaliers faut pas être seul.

Elève 4 : Moi je pense que c'est une bonne idée et que pour éviter qu'on se blesse, on soit deux.

Elève 5 : Je suis d'accord avec « Elève 2 » parce que par exemple quand il faut aller chez la directrice tout le monde se précipite pour accompagner alors que comme ça il y a aura pas le choix.

Elève 6 : Je suis d'accord avec « Elève 4 », deux personnes c'est plus de sureté.

Un autre extrait témoigne de l'engagement d'une élève qui a pensé à ses camarades dans un contexte extérieur à l'école et a souhaité le partager à la classe pendant un Conseil des élèves. Plutôt que d'en parler individuellement, elle s'est emparée de ce temps pour partager cette

proposition. Cette initiative témoigne tout d'abord du sens accordé au Conseil des élèves et du rôle de ce Conseil dans la vie de la classe.

Elève 1 : Je propose que ma mère apporte des choses de sa médiathèque pour le français, les maths et l'anglais.

Elève 2 : En fait une fois j'y suis allée et j'ai vu plein de choses pour le français, les maths et l'anglais pour les CM 1 et je me suis dit que ça pourrait vous intéresser.

Elève 3 : Je pense que ça serait utile pour la classe pour ceux qui ont des difficultés.

Elève 4 : Je trouve que c'est une bonne idée pour ceux qui ne comprennent pas tout et puis ça peut être gratuit puisque sa mère travaille là-bas.

Elève 5 : Je trouve que c'est une bonne idée mais il faut préciser les choses à ramener.

Elève 2 : Par exemple des livres, des jeux, des posters.

Elève 6 : Je trouve que c'est une bonne idée surtout la partie où il y a des jeux plus un apprentissage car dans un jeu les enfants sont distraits par le jeu donc ils peuvent mieux apprendre.

Elève 7 : Jouer en travaillant c'est bien.

Elève 8 : Moi je trouve juste que c'est bien.

Enseignante : Dans quelle mesure pourrait-on récupérer ces outils ?

Elève 2 : On fait une liste et elle nous les ramène.

Elève 9 : Qui vote pour que la mère de « Elève 2 » ramène des choses de sa médiathèque ? 20 sur 24, majorité donc validé.

Enseignante : Désormais il faudra décider ce qu'on demandera de ramener à la mère de « Elève 2 ».

Les premiers apprentissages que sert le Conseil des élèves relèvent de l'enseignement civique et moral. Fort de son aspect démocratique, il permet tout d'abord d'aborder les institutions et les valeurs républicaines. Les élèves sont amenés à organiser cette institution et à défendre ses valeurs. L'expérience du Conseil pousse les élèves à prendre conscience du sens et de l'utilité des règles. Ils en deviennent les architectes et les défenseurs. En rentrant petit à petit dans la dynamique, ils s'investissent de plus en plus dans le Conseil. Ainsi ils développent des

compétences relationnelles et communicationnelles. Investi dans les discussions, ils développent leur empathie. Ils apprennent à gérer leurs émotions et à affirmer leur personnalité. Pour prendre part au débat et trouver des solutions, ils développent leur réflexion et leur jugement. Cette coopération conduit à un engagement collectif pour l'intérêt général qui permet la création de projets.

3 S'engager dans les apprentissages

Le Conseil des élèves est promu comme une expérience qui donne du sens aux enseignements d'E.M.C. Mais « ils restent le plus souvent sans liens avec les autres activités scolaires »¹⁹. Or, l'un des liens évidents que l'on peut déjà établir est celui du domaine 1 : « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions ». Le Conseil étant défini comme une espace de prise de parole, un travail de compétences langagières et communicationnelles y est majeur. On le constate d'abord par une évolution dans la prise de parole plus importante, régulière et construite. On le constate également dans la qualité de cette prise de parole dont l'objectif est de faire avancer le débat et de trouver des solutions. Mais d'autres compétences sont également en jeu comme celles mathématiques ou sociales.

3.1 Développement des compétences communicationnelles

3.1.1 Une évolution dans la prise de parole

« Les élèves s'attachent vite à cet espace de parole lorsqu'ils y perçoivent la possibilité de s'exprimer, d'y occuper une place reconnue. »²⁰ La place accordée à la parole dans le Conseil des élèves leur permet de développer de nouvelles compétences langagières et communicationnelles :

Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours :

« Se taire pour entendre ». La sacralisation de la parole offre une écoute qui favorise la construction des propos des élèves et de leurs discours. Ils doivent maintenir leur attention sur ce qui se dit pour le comprendre et identifier les informations importantes pour pouvoir réagir. Dans le Conseil, il arrive à plusieurs reprises qu'un élève s'exprime de manière peu compréhensible. On constate des réactions telles que « je n'ai pas compris ce qu'a dit untel », « je pense que ce qu'a voulu dire untel c'est que ». Les élèves donnent du sens à l'importance d'écouter et de comprendre un discours oral.

Parler en prenant en compte son auditoire :

En donnant du sens au discours oral, ils perçoivent également les enjeux de l'expression orale. Je partage mon point de vue personnel en contextualisant ma prise de parole pour que chacun comprenne de quoi je parle : « par rapport à ce qu'a dit untel je pense que ... ». Pour être entendu

¹⁹ (Laplace, 2008)

²⁰ (Laplace, 2008)

et compris, les élèves veillent aussi aux modalités de la prise de parole : parler bien fort, articuler, construire des phrases complètes. Certaines développent même des techniques oratoires visant à convaincre : utiliser le bâton de parole comme un micro, grandir sa posture quand on parle, veiller à employer un langage plus soutenu, moduler sa voix.

Pour analyser l'évolution de ces compétences, j'ai construit un tableau étudiant la place de la parole dans le Conseil. Ce tableau analyse 8 critères différents :

- Durée du Conseil,
- Nombre de prises de parole dans le Conseil,
- Nombre de prises de parole d'une personne par rapport au ratio total (minimum – maximum),
- Nombre de papiers traités par section,
- Nombre de mots de l'intervention la plus longue,
- Nombre de mots de l'intervention la plus courte,
- Nombre de prises de parole argumentatives (présence d'expressions argumentatives : parce que, mais, je trouve que, donc, premièrement),
- Durée d'un dialogue, dialogue étant défini comme un échange des élèves qui se répondent de manière directe par rapport à l'intervention précédente.

	Conseil du 23 mars	Conseil du 30 avril	Conseil du 3 mai
Durée du Conseil	30 minutes	30 minutes	30 minutes
Nombre de prises de parole	23	22	27
Nombre de prises de parole d'une personne par rapport au ratio total	Environ deux fois (0 – 3)	Environ deux fois (0 – 3)	Environ trois fois (0 -5)
Nombre de papiers traités	3 je propose, 1 je critique.	1 je félicite, 1 je critique, 1 je propose.	1 je propose, 2 je critique.
Analyse de l'intervention la plus longue	41 mots	47 mots	63 mots
Analyse de l'intervention la plus courte	5 mots	13mots	8 mots
Nombre de prises de parole argumentatives	11 sur 23	15 sur 23	22 sur 27

Durée d'un dialogue	Environ deux minutes	Environ quatre minutes	Environ cinq minutes
---------------------	----------------------	------------------------	----------------------

Ce tableau a été réalisé à partir de trois captations vidéo de trois Conseils différents. Une évolution est observable sur les trois Conseils. Le temps de Conseil des élèves reste inchangé et pourtant, on se rend compte que la prise de parole y évolue différemment. Elle augmente de quatre prises de paroles entre le premier Conseil filmé et le dernier alors que le nombre de papier traité est moins important. Le ratio passe donc de moins de six prises de parole par papier à en moyenne neuf prises de parole par papier. On peut en déduire que les élèves discutent plus longtemps de chaque sujet. La parole se libère davantage et ils parviennent mieux à s'exprimer et prendre part à la discussion.

De plus, de plus en plus d'élèves participent. On se rend compte que le nombre de prises de parole par élève augmente mais il reste des élèves qui ne prennent pas du tout la parole pendant un Conseil. Néanmoins, ce ne sont jamais les mêmes. On peut également constater que le nombre moyen d'interventions par élève augmente jusqu'à cinq prises de parole. Ce sont néanmoins souvent les mêmes élèves qui prennent le plus souvent la parole, mais on constate malgré tout une évolution car ils sont de plus en plus à l'aise à l'oral.

Dans la production orale une évolution est également observable. On constate une évolution du nombre de mots dans les interventions. L'intervention la plus longue gagne plus de vingt mots par phrase et la plus courte ne descend pas en dessous de cinq. De plus, le temps consacré au dialogue augmente considérablement. On gagne trois minutes de dialogue. On peut en conclure que les interventions cherchent à proposer un discours construit et constructif. L'évolution de ces prises de parole constructives se mesure par le ratio de prises de parole argumentatives par rapport aux prises de paroles générales. On distingue celle de l'auteur du papier qui explique, celle qui apporte simplement un jugement sans argumenter et la prise de parole argumentative. On passe de onze prises de parole argumentatives sur vingt-trois à vingt-deux sur vingt-sept. Ces prises de parole argumentatives sont importantes car ce sont elles qui font avancer le débat.

3.1.2 Faire avancer le débat

Faire avancer le débat, c'est l'objectif de ces compétences communicationnelles. Les programmes proposent de travailler sur :

La participation à des échanges dans des situations diversifiées :

Les élèves sont conscients que leur prise de parole est importante : le temps de parole imparti est court ; il faut donc que les interventions soient pertinentes. Pour être écouté, il faut apporter quelque chose de nouveau.

L'attitude critique par rapport au langage produit :

Les prises de paroles ont des rôles variés et les réponses des élèves s'adaptent à ces rôles.

On peut catégoriser les prises de parole de la façon suivante :

- Souvenir personnel : il s'est passé ceci, tu avais fait cela,
- Rappel des faits : s'il se passe ceci, alors on fait cela.
- Conformité scolaire : on peut le dire à la maîtresse, on peut mettre un mot dans le Conseil des élèves.
- Perception juridique : la règle c'est que, on n'a pas le droit de.
- Hors normes : on le tape, on s'en fiche.

Ces prises de paroles interviennent dans le but d'argumenter. On argumente pour défendre son point de vue afin de convaincre. Dans le Conseil des élèves, les interventions sont précieuses. Une prise de parole ne se fait pas à la légère. Tout le monde nous écoute, tout le monde veut trouver une solution. Les élèves développent donc des stratégies argumentatives. Voici des exemples de stratégies entendues lors de mes Conseils des élèves :

- Utilisation d'exemples : « je ne suis pas d'accord avec le fait qu'on ne respecte pas le Conseil des élèves parce que par exemple avant on parlait beaucoup et maintenant on s'écoute plus donc je trouve que c'est mieux qu'avant ».
- Réfutations : « je ne suis absolument d'accord parce qu'on respecte le Conseil puisqu'on écrit des papiers alors que si on ne le respectait pas on n'écrirait pas de papiers et on ferait rien dans le Conseil ».
- Récapitulations : « Je trouve qu'au lieu de dire je ne suis pas d'accord avec untel ou d'accord avec un autre, il faudrait trouver des solutions et celle que je propose c'est de proposer des améliorations pour le Conseil des élèves ».

Ce sont ces prises de paroles argumentatives qui permettent d'engager le dialogue où les élèves partagent leur point de vue et trouvent des solutions. L'avantage du Conseil des élèves dans le travail de ces compétences est le sens donné aux apprentissages. Les élèves en situation perçoivent l'intérêt d'argumenter et cherchent des stratégies pour être écoutés. En développant ces techniques, il leur sera plus aisé de repérer dans d'autres contextes des situations similaires.

3.2 Mise en situation des enseignements

3.2.1 Les autres compétences exploitées dans le Conseil des élèves

En dehors des compétences communicationnelles et langagières, il me semblait qu'inconsciemment ou involontairement, le Conseil appelait à investir des compétences d'autres disciplines. Cet investissement des autres disciplines dans ces institutions participe d'autant plus au lien entre les apprentissages et leur sens.

- La notion de durée : le Conseil des élèves implique pour le compteur et les autres élèves des problématiques de durées. Combien de temps nous reste-t-il ? Combien de temps est accordé à tel papier ? Ces problématiques mobilisent des compétences directement reliées à celle de grandeurs et mesures. Pour établir le temps restant pour un papier, le compteur prend en compte le temps écoulé depuis le début du Conseil et la durée total d'un Conseil. En matérialisant le temps par le sablier, les élèves manipulent une ressource et un support de calcul de durée. Le temps étant défini, c'est également l'occasion pour eux de percevoir le rapport temporel entre les unités : minutes, secondes, demi-heure...
- Comprendre et utiliser la notion de fractions simples : dans la compréhension de la notion de vote, les élèves perçoivent les dimensions de majorité, unanimité, minorité. Ces notions prennent sens dans le Conseil des élèves. En début de Conseil, le compteur comptabilise le nombre de participants : « on est 22 ». A partir de ce nombre de participants, il va établir la majorité. Pour cela il calcule la moitié du nombre de participant. Si le nombre est pair, la moitié constitue la majorité : « la majorité c'est 11 donc si 11 personnes ou plus votent c'est validé ». Si le nombre est impair, la majorité est constituée de la moitié arrondie à l'unité supérieure. Dans l'autre sens, la notion de minorité est utilisée pour invalider les propositions. Enfin, l'unanimité est définie comme un nombre égal de votants et de participants : « 22 sur 22 donc unanimité ».
- Les propositions en rapport avec le programme : la règle N°8 définit que les papiers doivent avoir un lien avec le programme. Cette règle permet d'éviter des propositions personnelles n'apportant rien à la vie de la classe ou aux apprentissages comme par exemple : « je propose d'aller au parc des princes voir les joueurs de foot ». En imposant un lien avec les programmes, les papiers « je propose » poussent les élèves à s'intéresser à ce qui se fait en classe et à chercher des prolongements. Lors du Conseil du 30 avril, une élève propose une sortie au musée des arts chinois :

Elève 1 : Comme nous sommes en train de travailler sur le thème de la Chine, je me suis dit que ça pourrait être intéressant d'aller au musée des arts chinois.

Elève 2 : Oui mais il faut choisir un thème parce qu'on ne va pas tout voir.

Elève 1 : Et bien pendant la classe on a appris à écrire notre nom en chinois alors on pourrait aller observer des écritures chinoises et faire des ateliers de calligraphie.

Autre proposition :

Elève 1 : Comme en ce moment on travaille sur la classification des animaux, je propose qu'on aille à la grande galerie de l'évolution. Là-bas il y a plein d'animaux et on pourrait les observer pour ensuite faire une classification.

Ces propositions permettent aux élèves de réinvestir ce qu'ils ont appris, de discuter de la pertinence de la proposition et de donner du sens à leurs apprentissages en les concrétisant par des projets.

Les Conseils des élèves sont des lieux de réinvestissement des connaissances de disciplines variées où les élèves font l'expérience et l'usage des compétences travaillées dans des situations concrètes.

3.2.2 Les apports du Conseil aux élèves en difficulté

« Ce sont souvent les élèves les moins favorisés par la culture scolaire, ceux qui rencontrent des difficultés d'apprentissage ou de disciplines qui s'attachent le plus vite et le plus fort à cette institution. »²¹ Cette réflexion est parfaitement observable dans ma classe de CM 1. Pour cette dernière partie, je proposerai une analyse de l'influence du Conseil sur deux de mes élèves.

Le premier élève me servira d'exemple pour analyser l'effet bénéfique du Conseil sur les compétences langagières. Cet élève est arrivé dans la classe au mois de novembre. Nous avons tout de suite constaté d'énormes lacunes en termes de langage. Les phrases n'étaient pas complètes, les mots n'étaient pas dans l'ordre. L'élève répondait souvent à côté du sujet. Les élèves ne comprenaient pas toujours ce qu'il disait et on se retrouvait parfois dans des situations où les élèves essayaient d'expliquer ce qu'il voulait dire. Grâce au Conseil, il a, par mimétisme mais aussi construction personnelle, développé des structures de phrases, des réflexions qui l'ont

²¹ (Laplace, 2008)

fait progresser au sein et à l'extérieur du Conseil. Dans la fluidité également, on perçoit que le discours est plus clair dans son esprit si bien que son propos sort plus naturellement.

	Situation de communication de l'élève	Analyse
Prises de parole de l'élève lors de Conseils antérieurs au mois de Mars.	<ul style="list-style-type: none"> - Euh mais justement euh ... Elle est toute seule mais elle peut parler avec untel, elle parle toujours avec untel. - Mais en fait on a déjà dépassé la Chine, on ne va pas faire que le pays de Chine. - Est-ce que c'est une raison ? 	Dans ces interventions, on constate que les propos ne sont pas clairs. L'élève balbutie, hésite, se répète. Il répond par des phrases courtes et n'argumente pas. Ses phrases ne sont pas toujours correctement construites ou compréhensibles.
Prises de parole de l'élève lors de Conseils postérieurs au mois de Mars.	<ul style="list-style-type: none"> - Moi je ne suis pas d'accord avec Jeanne, il est impossible qu'elle bavarde moins puisque celui qui parle est à une place seule et qu'elle en fait partie donc elle bavarde beaucoup. - Je suis d'accord avec lui parce qu'il est vrai qu'elle-même a rigolé et à l'étude elle a dit que c'était drôle. 	Dans ces interventions, on peut remarquer les expressions : « je ne suis pas d'accord », « puisque », qui structurent le discours. Il utilise des exemples dans ces interventions et celles-ci sont plus fluides.

Le Conseil offre à cet élève un espace d'expression ou il est nécessaire d'être compris. En observant ses camarades, il a développé des stratégies argumentatives et construit ses propos. Il a appris à développer son écoute et parvient à réinvestir des propos de ses camarades pour étayer son argumentation. A force d'exercices oraux comme celui-ci, sa parole s'est fluidifiée et la construction de ses phrases s'est affinée. Ces progrès de communication sont perceptibles au sein du Conseil mais également à l'extérieur. Depuis le mois de Mars, de gros progrès ont été constatés en compréhension écrite et orale.

Le deuxième élève me servira d'exemple pour analyser les effets bénéfiques du Conseil sur la socialisation et l'acceptation des règles. Cet élève est arrivé dans l'école en CE 1. Il est connu de tous comme un élève violent, décroché du cadre scolaire avec des problèmes d'éducation. Inscrit au C.M.P., il a été maintenu en CE 2. Avant la rentrée, il nous avait été présenté comme un élève difficile et à problème. Cependant, une relation de confiance élève-enseignante s'est établie qui l'a rendu réceptif au projet de Conseil des élèves. Après avoir invité plusieurs membres de l'équipe pédagogique à assister aux Conseil, le constat fut unanime : le comportement de l'élève est radicalement différent.

Dans ce tableau je propose un parallèle entre l'attitude de l'élève au sein et hors du Conseil :

Attitude de l'élève dans la classe	Attitude de l'élève dans le Conseil
L'élève se déplace sans cesse sans demander la permission.	L'élève reste assis de bout en bout à la même place sans bouger.
L'élève conteste les règles.	L'élève se fait défenseur des règles du Conseil et porte-parole des règles de la classe dans ses interventions.
L'élève a des réactions violentes face à une situation de frustration.	L'élève accepte le fait que le temps de parole soit terminé alors qu'il voulait intervenir.
L'élève embête ses camarades.	L'élève respecte ses camarades et fait preuve d'empathie.
L'élève refuse l'autorité.	L'élève accepte l'autorité venant des conseillers lorsqu'il reçoit un avertissement.

Le constat n'est pas aussi tranché dans le sens où cette attitude ne s'est pas construite en un jour. Il fut le premier à rejeter les papiers « Je critique », les prenant comme une affaire personnelle. Néanmoins, le constat est que l'élève est plus apaisé et respectueux pendant les Conseils.

Dans un des Conseils, l'élève s'apprêtait à avoir le bâton de parole quand le compteur a annoncé la fin du temps consacré au papier. L'élève a simplement rendu le bâton de parole sans contester. Or, lors d'une séance de science, l'élève qui attendait d'avoir le matériel pour réaliser l'expérience, fut frustré que le distributeur le donne d'abord à sa voisine. Sa réaction fut de jeter le matériel par terre.

Concernant la prise de parole de ses camarades, dans le Conseil l'élève écoute, répond et fait preuve d'empathie en essayant de se mettre à la place de ses camarades et de trouver des solutions : « je trouve que la proposition est intéressante car lorsque la maitresse a besoin d'envoyer des élèves tout le monde se précipite et il y en a qui sont déçus, alors que si les responsables étaient nommés eh bien ça ne ferait pas de bazar dans la classe ». Au sein de la classe, l'attitude est différente. Lorsqu'un camarade prend la parole, il n'est pas rare d'entendre cet élève dire « on s'en fiche », « cool ta vie » et autres commentaires négatifs.

A force de constater cette différence d'attitude entre le Conseil et l'extérieur du Conseil, j'ai décidé d'analyser avec lui ses comportements. Quelques progrès ont pu être constatés. Tout d'abord le rapport à la règle. A force de défendre les règles du Conseil des élèves, l'élève était confronté à ses propres contradictions : « tu te rends compte qu'en faisant ça tu enfreins une règle que tu as toi-même créé ». Ces observations, si elles n'ont pas opéré de transformations majeures, ont du moins considérablement réduits les comportements contestataires vis-à-vis de l'autorité.

Dans ces deux cas, on peut constater des effets bénéfiques du Conseil sur des élèves en difficultés scolaire ou sociale. Leur attachement à cette institution décontextualisée du cadre purement scolaire leur permet de s'affirmer dans un contexte où ils se sentent plus à l'aise.

CONCLUSION

Ce mémoire a présenté les apprentissages relatifs à mes Conseil des élèves qui ont permis au sein de la classe de former les citoyens de demain. Avant d'entrer dans le détail de ces apprentissages, j'ai présenté l'organisation qui fut nécessaire pour instaurer un climat favorable à leur développement. Le Conseil des élèves est un espace démocratique où la parole est libre, où les élèves prennent des responsabilités, développent l'autonomie et la coopération. Une fois que ces conditions sont réunies, les élèves sont disposés à recevoir du Conseil la formation citoyenne que celui-ci peut leur offrir. Cette formation relève des apprentissages relatifs aux Enseignements Moraux et Civiques. Les élèves se confrontent pendant les Conseils aux notions de vivre-ensemble, d'empathie, d'engagement, de droits et de règles. Ils se confrontent à des situations de débats et de prise de décisions dont les conclusions influencent la vie de la classe. Pour s'investir pleinement dans leur formation citoyenne, les élèves perçoivent la nécessité de développer des compétences communicationnelles mais aussi mathématiques et sociales.

Du point de vue des objectifs des Conseils des élèves, à savoir la libération de la parole, la responsabilisation des élèves et le développement de l'autonomie et de la coopération, le bilan est positif. On constate un engagement général des élèves qui tiennent à cette institution. Ils en ont saisi les enjeux et du point de vue de la classe. Il a développé une cohésion et une solidarité dans ce groupe pourtant très hétérogène.

Du point de vue des apprentissages, le Conseil des élèves offre l'avantage de permettre d'expérimenter toutes les notions et les compétences qui lui sont propres. Cela permet aux élèves de construire des liens et du sens dans les apprentissages.

Du point de vue de l'école, les Conseils ont été soutenus par la direction qui a tenu à assister dès qu'elle le pouvait aux Conseils et à suivre leurs évolutions. L'idée a été reprise par d'autres enseignants de l'école notamment en classe de CM 2.

Du point de vue des élèves, un attachement s'est créé avec cet espace démocratique. Il appartient à leur quotidien. Ils ont tout à fait acquis la liberté d'expression permise par le Conseil et ils le conçoivent clairement comme le lieu de traitement des conflits ou des propositions relatives à la classe.

Néanmoins, il reste un espace d'apprentissage. Cela implique que les compétences des élèves ne sont pas encore acquises. L'erreur, pourtant présentée comme source de progrès, peut dans ce contexte avoir des conséquences très négatives sur les élèves et la vie de la classe. Les

propositions et les solutions qui émergent pendant les Conseil participent au processus de formation. Elles sont les résultats du travail des compétences de réflexions et d'analyses dans l'enseignement moral et civique. Les élèves sont parfois trompés par l'aspect très concret de ces exercices et ont du mal à accepter que certaines de ces réflexions n'aboutissent pas. Les conséquences peuvent être compliquées à gérer. Les élèves peuvent remettre en question l'utilité des Conseils et s'en désintéresser.

Les limites démocratiques du Conseil doivent être clairement énoncées aux élèves. Il s'agit d'offrir le plus possible un espace qui respecte le concept défini par Abraham Lincoln. Cependant, il ne faut pas apparenter ces Conseils à un Soviet mais plutôt à un Etat de Droits. Les élèves doivent être tout à fait conscients que cette institution reste en définitive régie par l'autorité de l'enseignant qui a un droit de veto sur les sujets et décisions.

Le Conseil des élèves, dans la réflexion qu'il stimule, devient nécessaire à la construction de ces individus qui formeront la société de demain. Il permet de préparer les élèves à de nombreux enjeux sociaux actuels : éducation aux médias, sexualité, harcèlement, laïcité ...

Je conclurai ce mémoire par cette citation de Tocqueville, qui selon moi, révèle bien les intérêts du Conseil des élèves :

*L'expérience, les mœurs et l'instruction finissent presque toujours
par créer chez la démocratie cette sorte de sagesse pratique de tous les jours, et
cette science des petits évènements de la vie qu'on nomme le bon sens.*

BIBLIOGRAPHIE

Conac, S. (2009). *Apprendre avec les pédagogies coopératives : Démarches et outils pour l'école*. Paris: esf - Sciences Humaines.

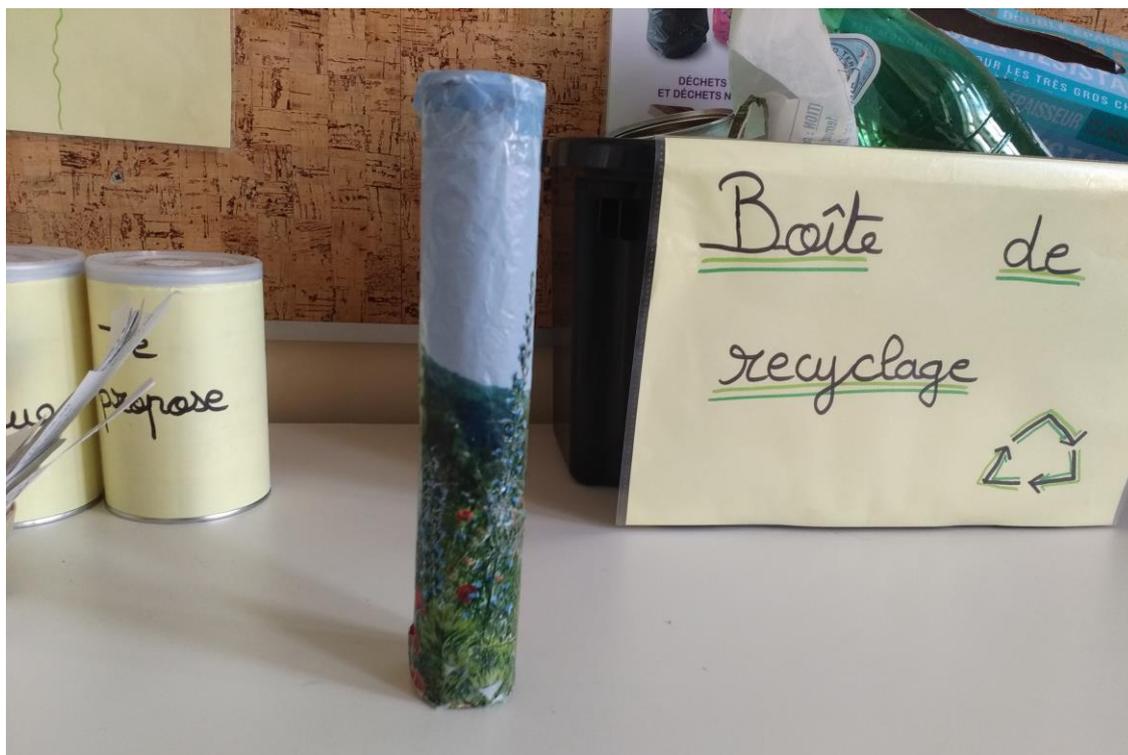
Janner-Raimondi, M. (2010). *Surgissements démocratiques à l'école primaire : Analyse de conseils d'élèves*. Paris: L'Harmattan.

Laplace, C. (2008). *Pratiquer les conseils d'élèves et les assemblées de classes*. Lyon: Chroniques Sociales.

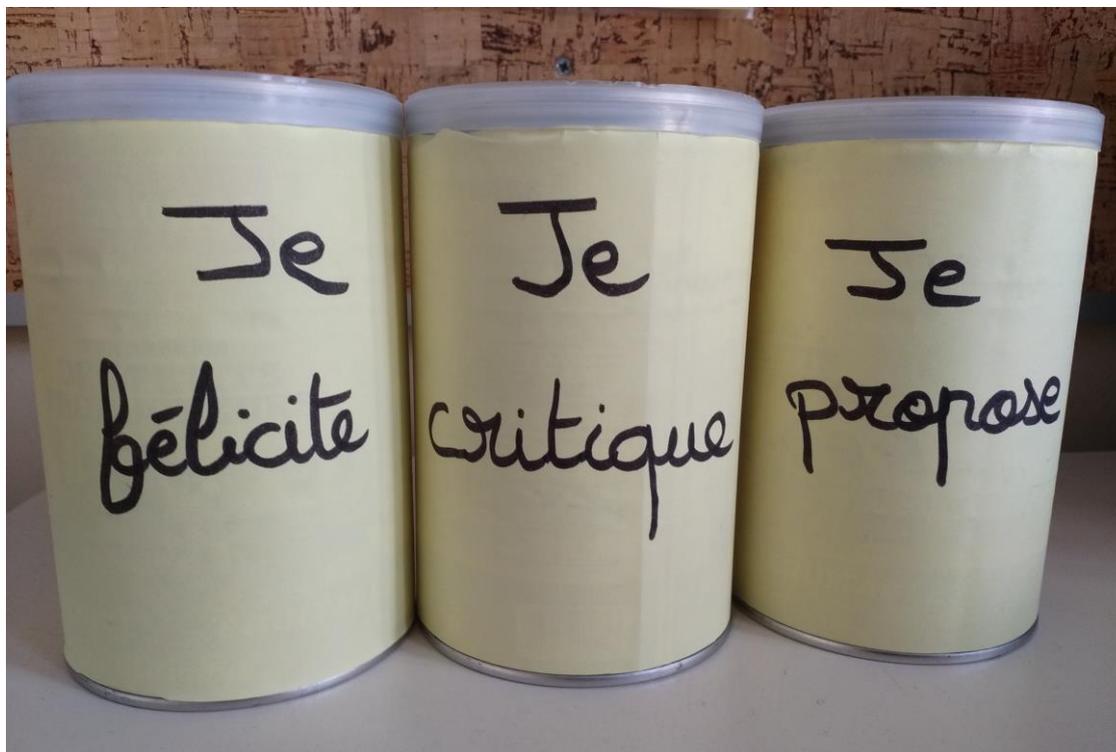
Pain, F. O. (1972). *Chroniques de l'école caserne*. Paris: Matrice.

Tiberi, D. (2005). *Citoyen en classe Freinet : Journal de bord d'un classe coopérative*. Paris: L'Harmattan.

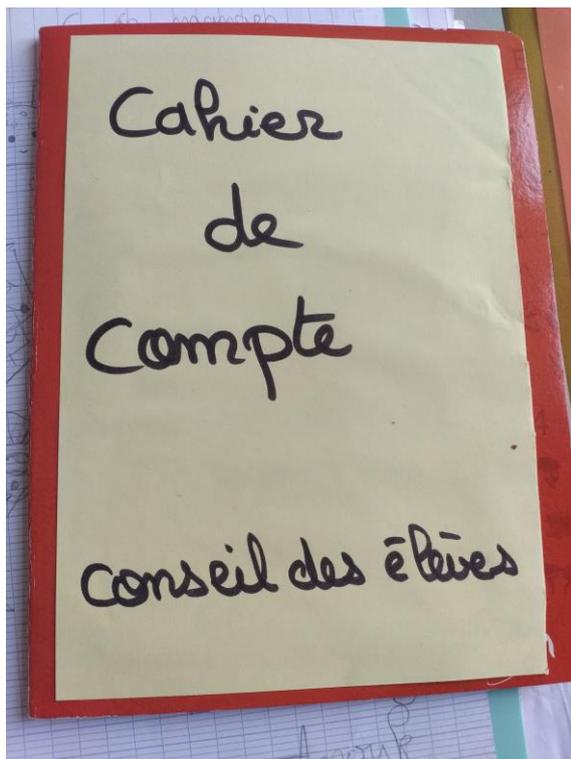
ANNEXES



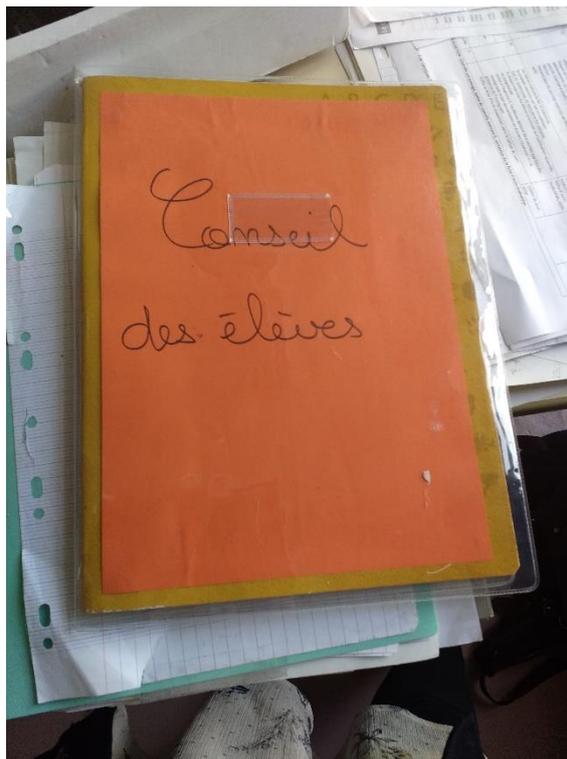
Annexe 1 : Le bâton de parole



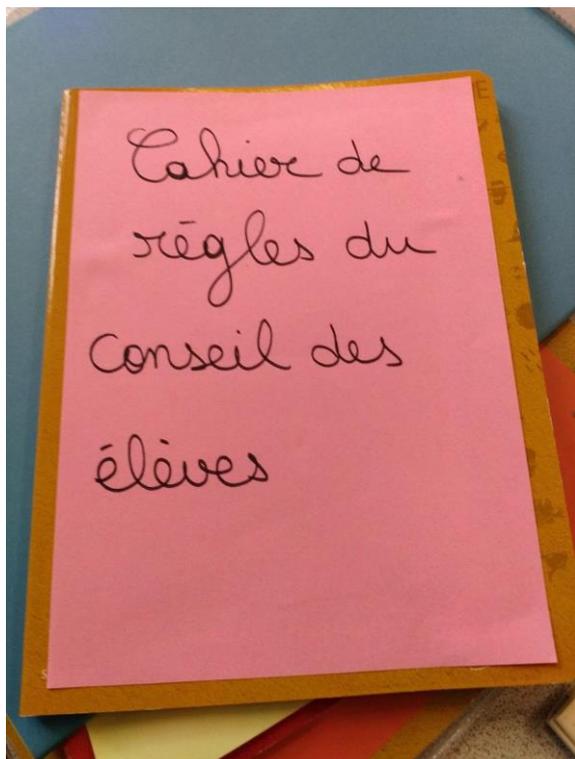
Annexe 2: Les boîtes "Je félicite", "Je critique", "Je propose"



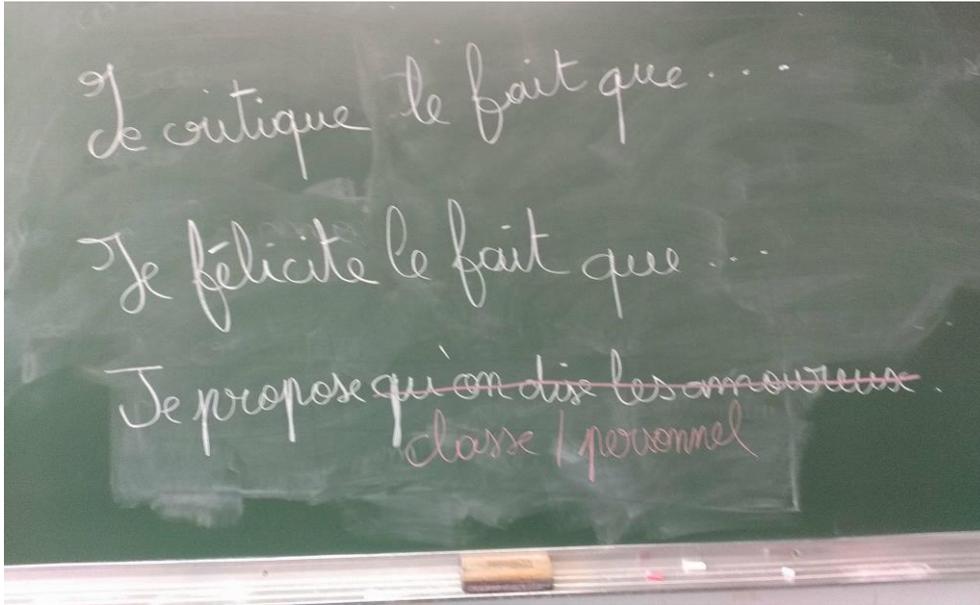
Annexe 3 : Le cahier de compte



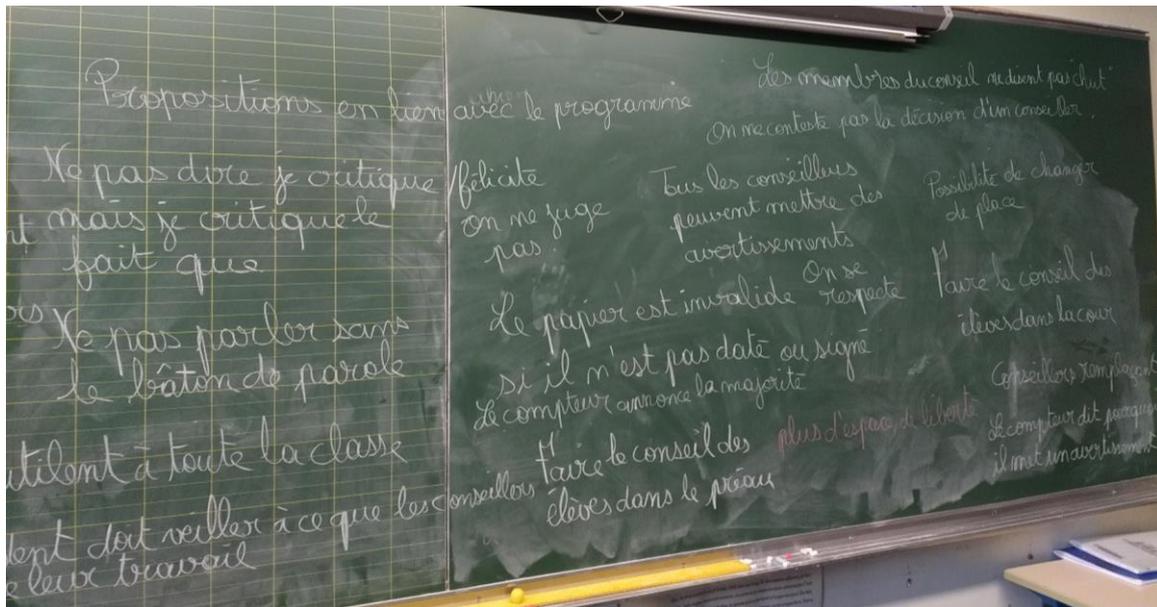
Annexe 4 : Cahier du Conseil des élèves



Annexe 5 : Cahier de règles du Conseil des élèves



Annexe 6 : Règles sur l'écriture des papiers pour le Conseil des élèves



Annexe 7 : Séance d'E.M.C. sur les règles du Conseil des élèves

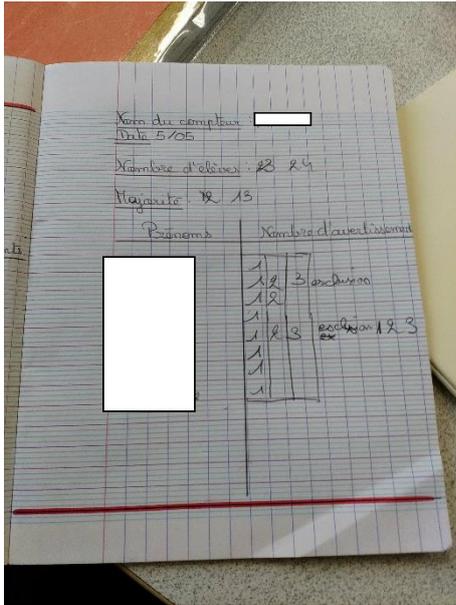
- Le président () s'occupe d'ouvrir le conseil des élèves et le ferme, il annonce les conseillers, il a le droit de parler sans le bâton de parole.

1 Le président peut déclarer le conseil des élèves ouvert, il faut que tous les membres le respectent, l'écoute est... Il dit au secrétaire si le papier est valable ou sinon il est annulé.

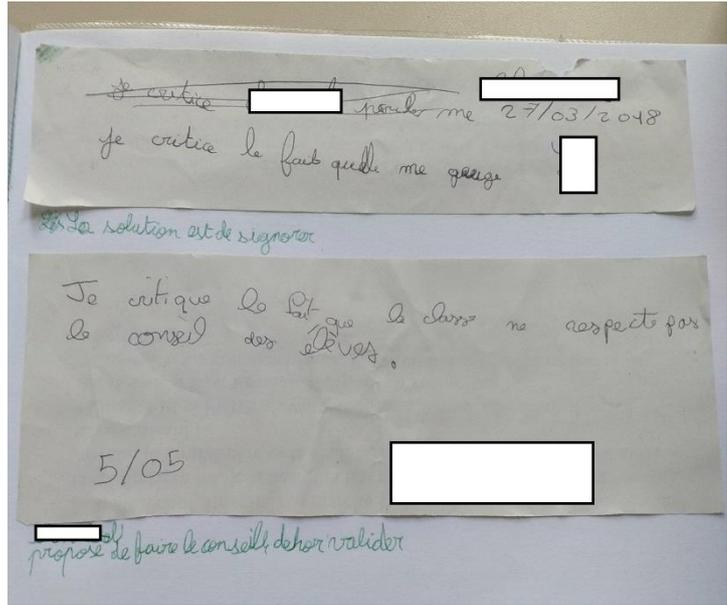
Annexe 8 : Définitions des rôles des conseillers, productions d'élèves

Le secrétaire
Doit :
- Écrire le papier traité
- Dire si le papier est valide ou annulé
- Écrire les propositions
À le droit :
- De prendre les papiers

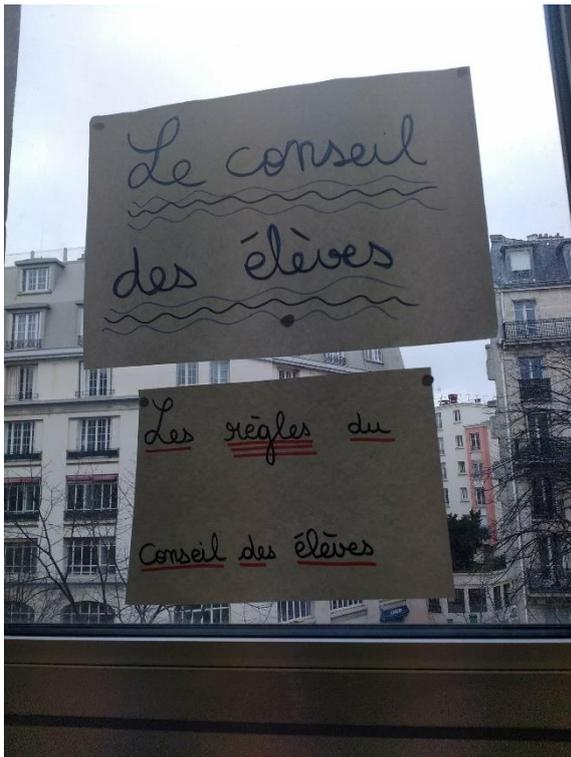
Annexe 9 : Réflexions sur les rôles des conseillers



Annexe 10 : Présentation du cahier de compte



Annexe 11 : Présentation du cahier du Conseil des élèves



Annexe 12 : Espace du Conseil des élèves dans la classe

Le Conseil des élèves tel que nous le connaissons est hérité de la Pédagogie Freinet et de la Pédagogie Institutionnelle de Fernand Oury. Il propose aux élèves un espace où la parole est libérée. De manière autonome, ils débattent, proposent et décident des projets, des conflits relatifs à la vie de la classe. Dans ce contexte, la question des apprentissages se pose. Qu'apprennent les élèves ? Quelles compétences sont mises en jeu ? A quels enseignements le Conseil des élèves est-il rattaché ? Ce mémoire présente les valeurs, les compétences et l'organisation d'un Conseil des élèves qui leur permet de se former à la citoyenneté dans un espace démocratisé.

The Student council as currently known is extended from the "Pédagogie Freinet" and the Fernand Oury's "Pédagogie Institutionnelle". It offers to students a place with free speech. They argue, propose and vote projects or conflicts relative to the classroom community in an autonomous way. In this context, learnings questions arise. What do the students learn? Which skills are used? To which learnings the Student council is related? This report presents the Student council's moral values, skills and organization which lead them to citizenship in a democratized environment.